

LE GAZETTE

de Roubaix - Courcoing



ABONNEMENTS
 Nord et Départements limitrophes
 Autres Départements
 Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desmout, 12, COURCOING
 Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNOU... C...
 A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
 A COURCOING, 12, Rue Desmout.
 A LILLE, 28, Rue de France.

BULLETIN DU JOUR

Comédie!

La comédie du Panama recommence. Arton, ce longtemps mat, parle; Arton a parlé, il a ennuie les noms d'une trentaine de parlementaires ayant touché des chèques et voici qu'asséti on annonce le dépôt prochain sur le bureau de la Chambre de demandes en autorisation de poursuites et de arrestations sensationnelles imminentes. Les naïfs voudraient passer sous leurs fenêtres des charnières de condamnés et rêvent d'un Parlement épuré où les députés honnêtes ne seraient plus exposés à couder Robert Macaire et son ami Bertrand.

Le malheur est que ce rêve ne deviendra jamais une réalité. Aujourd'hui comment faire la surection de Panama n'est que une plaisanterie tendant à faciliter des combinaisons louches et à permettre au gouvernement actuel de réduire à l'impuissance certains adversaires qui commencent à devenir gênants.

Voici, en effet, pourquoi les révélations d'Arton auxquelles personne, depuis longtemps ne s'intéressait plus, redevenaient d'actualité.

On sait qu'il a été fortement question, il y a deux mois, d'un complot ayant pour objet de déposer M. Méline et de le remplacer par M. Ribot, qui devait faire un ministère de concentration. Le nouveau cabinet était tout prêt. M. Ribot s'était vu entouré de collaborateurs qui attendaient dans le couloir le moment de se montrer, il ne s'agissait plus que de jeter sous les pas de M. Méline la pelure d'orange traditionnelle.

M. Méline et ses collaborateurs apprirent la combinaison qui devait infailliblement amener leur chute.

C'est à ce moment qu'Arton annonça son intention de manger le morceau.

Le premier mouvement du ministre fut de négocier avec l'agent du baron de Reims et de le réduire par un moyen quelconque.

Mais M. Ribot ne tarda pas à comprendre que rien n'était plus propre à calmer l'ardeur de M. Ribot que la menace de laisser ouvrir un nouveau débat sur les scandales parisiens.

On sait, en effet, que M. Ribot a négocié avec Arton. La protection dont il a couvert est de notoriété publique. Dans ses conditions, laisser les choses suivre leur cours, pour se de nouveau Arton au grand jour, de la qualité d'être respecté par M. Ribot à la prudence et le mettre dans l'impossibilité de poursuivre la réalisation de ses projets.

Voilà pourquoi Arton redevenait subitement intéressant, et, pour que M. Ribot soit bien fixé, les journaux ministériels commencent déjà à lui donner des avertissements charitables. Le Figaro, qui peut passer pour l'organe officiel du cabinet et qui, en effet, publie les lignes suivantes :

« Les révélations d'Arton ne nous paraissent pouvoir offrir quelque utilité qu'au point de vue de la situation spéciale qu'elles créent à M. Ribot. M. Ribot a couvert Arton. Il est de notoriété publique qu'il a négocié avec lui. Il s'est garanti de son innocence et de sa vertu. Si Arton parle, la réputation de cet homme astère va recevoir une consécration d'un nouveau genre, et la politique de concentration dont on recommence à parler dans les coins en subira le contre-coup ».

M. Ribot est donc bien averti. S'il continue à compléter dans les coins, Arton dira tout.

Et maintenant, ceux qui continueront à croire qu'il va servir de tout cœur, une cause quelconque de justice ont la foi robuste et la vue bien courte.

Emile RAYMOND.

INFORMATIONS

INTERIEUR

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
 Paris, 13 mars.
 Les ministres se sont réunus à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

M. Hanotaux a entrepris ses collègues des affaires d'orient.

Les ministres se réuniront, jeudi matin, en conseil extraordinaire pour arrêter les termes de la déclaration que le ministre des affaires étrangères lira au Palais-Bourbon en réponse aux interpellations.

ENCORE UNE DÉVIE DE MAGISTRAT
 Mortagne, 13 Mars.
 La femme Blondau, dont la disparition dans le Bellême, près de Sées, depuis le 23 janvier, avait amené l'arrestation de son mari, vient d'être retrouvée dans l'étang de Chévalon, en pleine forêt du Perche.

L'autopsie a prouvé que cette femme était en état d'ivresse quand elle est tombée à l'eau; son corps se portait encore trace de violence.

Son mari a été relâché de la prison de Mortagne.

Voilà avec quelle légèreté se font les arrestations!

Sans une circonstance fortuite, ce malheureux qui sans doute, passé en jugement et eût été condamné!

ÉTRANGER

VICTOIRES SOCIALISTES EN AUTRICHE

Vienne, 13 mars.
 Rieger est élu à Schönbreg, et Berner, à Urmütz. Pernerstorfer a obtenu, à Vienne-Neuf, que de quelques centaines de voix : 21,987 contre 23,000.

A Brün, le candidat socialiste Huber arrive bon premier avec 17,454 voix contre 12,859. Son élection est certaine au scrutin de ballottage.

A Gracovic, c'est Vaszynski, le leader du mouvement socialiste en Galicie, qui passe au premier tour, comme est passé, à Lembrog, Kozakiewicz, dont la proclamation a été retirée par de graves désordres imputables à des adversaires furieux de leur défaite.

Dans la Basse-Autriche, à Korneuburg, à Saint-Polten et à Krems, nous résumons d'importantes victoires : 9,000, 10,000 et 3,400 voix.

Enfin, à Vienne, le chiffre des suffrages obtenus par le parti est exactement de 88,103.

Prague, 13 mars.
 Hier ont eu lieu, dans toute la Bohême, les élections des députés nommés par le cinquième scrutin.

Quatre partis étaient en présence, les Jeunes-Tchèques, les catholiques tchèques, les socialistes et les Allemands de diverses nuances, soit libéraux, soit antisémites de la nuance prussienne la plus accusée.

Il s'agit de nommer dix-huit députés, car telle est la part faite à la Bohême, sur les 72 représentants liés au choix du suffrage universel dans l'Autriche caudée.

A une heure du matin, les résultats connus valent les suivants : Jeunes-Tchèques, 8; libéraux, 7; socialistes, 2. Les nationalistes allemands ont tous échoué.

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Le parti jeune Turc
 On écrit de Constantinople que plusieurs notabilités du parti jeune-Turc se désolent de leur échec pour la cause nationale.

D'autres membres manifestent leur désir de s'engager comme volontaires dans les rangs des Grecs. Ce mouvement philhellène s'accroît de jour en jour parmi les Jeunes-Turcs. Deux arrestations ont été opérées; plusieurs autres sont imminentes.

Les délibérations des puissances
 Paris, 13 mars.
 L'Agence Havas publie à une heure la dépêche suivante : quelle date de Saint-Petersbourg :

Saint-Petersbourg, 13 mars.
 Les échanges de vues entre les puissances ne sont pas encore complètement terminés, mais on pense qu'ils seront achevés pour la séance de la Chambre française de lundi.

La presse consulaire
 Athènes, 13 mars.
 Une dépêche de la Canée annonce que les armées ont prévenu les correspondants des journaux étrangers en Crète, qu'ils devaient soumettre désormais leurs dépêches à la censure de leurs consuls respectifs. Les raisons données pour justifier cette mesure sont que les correspondants critiquent l'attitude des armées.

Manœuvres bulgares
 Belgrade, 13 mars.
 Des troupes bulgares exécutent actuellement des manœuvres dans la vallée du Rhodope, tout près de la frontière de Macédoine.

Les meurtriers de Suleiman-bey
 La Canée, 13 mars.
 Le capitaine de vaisseau italien Amoretti, commandant des troupes internationales débarquées, exige une nouvelle arrestation d'Ismaïl et de Hamedy, les deux sous-officiers qui furent les meurtriers de la nuiterie qui éclata dans la gendarmerie turque et qui amena le meurtre de Suleiman-bey.

Le commandant Amoretti a reçu des preuves établissant qu'il s'agit de Suleiman-Bey et de Hamedy, les deux sous-officiers qui furent chargés de rétablir l'ordre et blessa un matelot.

Le commandant italien réclame une instruction impartiale et demande que les deux coupables soient jugés hors de Crète.

LA LIBERTÉ EN FRANCE

Je ne connais pas de pays plus odieusement conservateur que le nôtre. Sans doute il a de temps à autre, de beaux élans et de puissants enthousiasmes. Il peut, d'une poussée, démolir une Bastille. Mais toutes les idées fausses et routinières qui ont poussé comme verveux sur son cerveau depuis des siècles, il les aime, il les soigne, les gratte doucement — incapable de les arracher.

Chaque jour les gazettes nous apportent l'exemple d'initiatives nouvelles prises chez d'autres peuples, qui apparaissent chez nous comme des acies subversifs et signaleraient leurs auteurs aux diffamations de la bonne presse gouvernementale, et qui, chez nos voisins, ne soulèvent aucune protestation et se font la chose la plus naturelle du monde.

Tenez, lorsqu'un officier veut aujourd'hui publier sous son nom qu'il livre, il lui faut le visa, l'autorisation, l'approbation de son supérieur. L'approbation de gros bonnets siégeant au ministère, et qui rend des arrêts tout comme une Congrégation de l'Index.

Or, imaginez qu'un beau matin nous ayons demandé à l'événement la suppression de cette censure préventive, et le droit pour les officiers d'écrire, même sur l'art de la guerre, à leurs risques et périls et sous leur responsabilité.

Vous entendez d'ici ces clameurs d'indignation : « Les socialistes poursuivent leur œuvre de destruction. Voilà maintenant qu'ils veulent introduire l'anarchie dans l'armée. L'ordre est l'arbre tutélaire dont ils veulent, l'un après l'autre, couper toutes les racines. Il faut que tous les citoyens soucieux de l'avance de la France se liguent contre les artisans de cette œuvre anti-patriotique. Français, on touche à l'armée, au drapeau !... »

Ceux d'entre nous qui auraient été officiers de réserve auraient vraisemblablement comparé devant des Conseils d'Enquête et moi-même — pour propager de tels subversifs et dangereux — ce n'est donc en quelque sorte par un acte de modeste gildon de chasseur de première classe... on fait ce qu'on peut.

Or, savez-vous en quel pays vient d'être donné aux officiers cette liberté considérée en France comme contraire à l'ordre et à la discipline, à tous les principes sacro-sainis sur lesquels repose la société? C'est, allez-vous dire, en un pays où l'armée n'existe que dans le nom, où la discipline est chose inconnue, en quelque République Sud-Américaine à l'instar de l'Argentine. Vous n'y êtes pas. C'est dans un quelconque pays tout neuf où spontanément s'est établie la liberté! Nenni, c'est simplement en Allemagne, chez l'une des nations les plus rudement pliées au joug monarchique. L'empereur a dit à ses officiers : « Allez, étudiez, écrivez, publiez ».

Pourquoi cet autocrate a-t-il pris cette mesure? Vous pensez bien que ce n'est pas par amour de la liberté elle-même, non plus que pour faire plaisir à ses officiers et s'attirer leur gratitude. Mais cet empereur s'est dit sans doute que la suppression de cette censure préventive allait stimuler l'esprit d'initiative de son armée, que beaucoup de bonnes idées, de conceptions neuves, élaborées par certains officiers modestes étaient arrêtées en route, étouffées sous la lourde routine de quelque sot, étranglé par la malveillance de quelques jaloux; et que demain au contraire beaucoup de jeunes officiers actifs, hardis, à l'âge où l'esprit est dans toute sa force, se haussent à toutes les initiatives, allaient pouvoir faire entendre leur voix; qu'ils pourraient quelques excès fâcheux se produiraient — mais qu'il serait aisé de mater vivement le capitaine qui se permettrait de s'offrir en quelque brochure la tête de son colonel — que sans doute paraîtraient sur l'art de la guerre un grand nombre de choses, plates et insignifiantes, tel qu'il est à peine capable de faire pivoter une esquisse se figurant qu'il vient de découvrir la clef de la stratégie de demain — mais que l'inconvénient serait mince et que cette multiplication des livres qu'on ne lit pas serait au moins profitable aux fabricants de papier. Il s'est dit aussi, il s'est dit surtout que vraisemblablement, dans tout ce fatras, des idées neuves parfois surgiraient, que des conceptions hardies et créatrices se feraient jour — qui ne seraient jamais parvenues jusqu'à lui.

Et il m'a semblé que cette âme d'autocrate différait quelque peu du cerveau étroit et mesquin de nos hommes d'État. À ceux-ci d'ailleurs je n'en veux pas trop; ils sont ainsi parce qu'ils sont de leur peuple, de leur race, et que notre peuple et notre race ne comprennent pas tout le bien qui peut sortir de la liberté.

C'est en Allemagne encore que les professeurs de gymnase, c'est-à-dire de l'enseignement secondaire — con-

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Gouvernement de l'interpellation sur l'Association des maîtres-répétiteurs. — Les députés ministériels. — La réglementation des interpellations. — Lavis des groupes.

Paris, 13 mars.
 La Chambre devait discuter aujourd'hui l'interpellation de notre collaborateur le citoyen Mirman, sur la mesure prise par le ministre de l'Instruction publique contre l'Association des maîtres-répétiteurs.

Mais le citoyen Mirman, devant se rendre dans son département, a été d'accord avec M. Hanotaux pour que son interpellation ne soit discutée que samedi prochain.

Il est de l'ordre du jour figure donc l'interpellation des citoyens Haaly et Lantier sur la réduction du nombre des visites faites par les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, aux mines du Pas-de-Calais.

Il se pourrait que la discussion de cette interpellation fut précédée d'un débat sur la motion qui nous a été adressée par M. Marty, et qui tend à la suppression de la Chambre en vue de réorganiser les interpellations.

D'après cette motion, un jour seulement par semaine, le samedi, serait réservé à la discussion des interpellations.

Les divers groupes républicains ont délibéré sur cette question. L'Union progressiste accepterait en principe la motion de M. Marty, mais elle n'est pas unanime. Les groupes radical-socialiste et la Gauche progressiste se sont prononcés contre la réglementation proposée.

Le groupe socialiste a repoussé également la motion de M. Marty.

Il est donc probable que la majorité hésitera à suivre M. Marty. Sa motion est d'autant plus inutile que la Chambre, ayant le droit de modifier à son gré son ordre du jour, peut ajourner indéfiniment la discussion de l'interpellation.

LA SÉANCE

Présidence de M. Henri Brisson, président.

DEMANDE EN AUTORISATION DE POURSUITES

M. Brisson. — J'ai reçu une demande en autorisation de poursuites contre un mineur de la Chambre des députés.

Cette demande est renvoyée aux bureaux.

VALIDATION D'ÉLECTION

La Chambre va sans discussion l'élection de M. Cunin-Bodin à Cahors.

LA PROPOSITION MARTY

M. Marty. — Messieurs, je demande l'urgence de la discussion immédiate d'un projet de loi.

La Chambre décide que le titre provisoire de la loi sera : « Loi relative à l'interpellation exclusive réservée aux députés élus et au vote des projets et propositions de loi ».

Patriotisme Patronal

La crise laitière et les nouveaux tarifs américains. — Roubaix, Courcoing, Reims et Fourmies mécontents. — Grèves.

Nous assistons depuis quelque temps à l'érosion de nos capitaux à l'étranger. Pour faire les soldes tracaseries du fisc et les difficultés créées par notre législation, des sociétés françaises se forment à Londres et à Bruxelles.

Mais voilà qu'un nouveau facteur va entrer en ligne de compte, qui fera à certaines branches de notre commerce et de notre industrie plus de tort que les affaires financières en supportant du fiac et du code de commerce.

Le langage que tenait M. Lourdelet à un de nos confrères de la Haute-Saône, à Roubaix, Reims, Courcoing et Fourmies, exprimait nettement son opinion sur ce point.

Lourdelet, un moyen de nous donner des millions de marchandises aux États-Unis, et employent de trente à quarante mille ouvriers.

L'élevation des tarifs douaniers aura pour résultat de porter un coup mortel à la Chambre de Commerce de Paris, et de donner à l'étranger que des articles plus haut faitaine.

On s'effraie si bien de cette éventualité qu'un syndicat de Roubaix a l'intention de s'expatrier et d'aller au Japon fonder une manufacture de tissage de drap, en abandonnant la patrie chez nous.

M. Lourdelet aurait pu dire la partie et la Patrie.

Çà & Là

SILHOUETTE DE L'ABBÉ GAYRAUD

Un proupiou déguisé en prêtre. C'est lui, sans doute, celui de l'un des républicains. Dumesnil surpris chez la grosse Rosalie, dans une heure d'épanchement que lui procurait son vin de France, et qui se levait pour aller à la messe, l'autre d'entre eux, celui qui, un peu rougissant et penché sur sa payse, elle le voyait, sur un banc de Luxembourg, la naïve poésie des marguerites. Au surplus, ne vous a-t-il pas dit point à la regarder dans la figure, et capable de l'usage de trop près, car il se payait sur elle, que tels sont les droits sacrés de la famille, et il roulez.

L'abbé Gayraud est ce qu'on appelle à la campagne un solide gars. Si j'avais à recevoir de lui une bénédiction ou un coup de poing, j'aurais pour la bénédiction, au risque de faire parler ma philosophie dans les cavernes de ma conscience. En face, le fluide magnétique jouant dans les manifestations extérieures du culte un rôle que la conscience n'a pas suffisamment défini.

Tout n'est pas ramassé sur lui-même, le nouveau député de Finistère nous est arrivé avec le pape et avec l'allure de prêtre forain qui offre le caleçon à quelque chose comme un « Marseille » de Brest.

Quand je l'ai vu à la Chambre, pour la première fois, il m'a semblé que je le reconnaissais. Gayraud-Richard en action. L'abbé se présentait de dos, je le confesse en toute humilité chrétienne; mais c'était la même encolure de petit taureau, la même charpente où les os sont numérotés, pour ne point se perdre, ce qui exprime le quel de résoluement tant qu'il exprime le quel de l'entêtement, l'amour de la vie, de la lutte, et une foule d'autres grandes ou petites choses peu sacerdotales.

Vous savez cependant comme le parlementarisme est fait! C'est justement Gayraud-Richard qui a, l'un des premiers et non des moins éloquentes, attaché le grelot de l'entente au rabat de l'abbé. Mais rassurez-vous; il s'est défendu, sans crier comme anguille de Meun qu'on écorche. Il n'est pas évêque, lui, il est fin d'ouvrier, lui!

Il n'a dit que ça d'un coup de menton, gentiment, à la papa, dans le bon curabaria parlementaire et comme si le latin des Pères de l'Église déteignait sur la langue française.

Il a toutefoie de la méfiance. Quand on l'aura validé, gare au petit abbé râblé! D'abord, il y a Rabalais dans râblé, quand on prononce un peu vite. À la médiocratie; et vous voyez, si nous l'embêtons, qu'il n'aura pas nous servir éloquentement et gauchement son « l'oumère de Brest! »

Clovis HUGUES.

UN PSEUDO-ATTENTAT

Vieux-Condé. — Le pseudo attentat contre Rescaud, ancien verrier à Carmaux, inculpé de tentative de meurtre.

Les citoyens Gérard-Richard, Toussaint et Grosjean, députés de Paris, ayant été élus pour le département de l'Aube, à avoir à se présenter aujourd'hui, samedi 13 mars, devant M. Lascoux, juge d'instruction de la Seine, pour être entendus comme témoins dans l'affaire suivie contre Casimir Curjel, ancien verrier à Carmaux, inculpé de tentative de meurtre sur M. Rescaud, qui adresse hier à M. Lascoux la lettre suivante :

« Monsieur le juge d'instruction, « Sur commission rogatoire du parquet d'Aubi, vous nous convoquez à votre cabinet pour demain samedi 13 mars, à l'effet d'être entendus comme témoins dans l'affaire suivie contre Casimir Curjel, ancien verrier à Carmaux, inculpé de tentative de meurtre ».

Il n'y a aucun doute, du prétendu attentat contre M. Rescaud, au quel personne n'a ajouté foi, même ceux qui l'avaient imaginé et exploité.

Nous avons trop le souci de notre dignité pour accepter de jouer le rôle de témoins dans une affaire qui nous a été réservée par cette comédie.

UNE GRÈVE

d'Employés de Chemin de Fer
 La Compagnie du Nord-Est suisse. — Tous les trains suspendus. — Voyageurs en détresse. — La délégalation du conseil fédéral.

Zurich, 13 mars.
 La grève du personnel de la Compagnie du Nord-Est a commencé effectivement, hier matin. Les trains du matin n'ont pas pu circuler. La grève s'étend à tout le réseau suisse. Dans la gare de Zurich, où la foule est considérable, les grévistes ont eux-mêmes le service de police.

De nombreux voyageurs venus de toutes les directions sont en détresse sur plusieurs points de la Suisse, notamment à Bâle et à Dijon. L'express d'Orient ne dépasse pas Bâle dans un sens et Zurich dans l'autre sens. Les voyageurs venant de Paris, arrivés ce matin, qui ne vontront pas attendre la fin de la grève rentreront à Paris cette nuit. Les communications postales avec tout l'Est de la Suisse n'existent plus ainsi de près.

La population commence à ressentir les effets de la grève. Le premier a été le manque de lait et il inspire des inquiétudes pour le reste de l'alimentation.

Une délégalation du Conseil fédéral a pu arriver par train spécial. Elle est composée du chef du département des chemins de fer, M. Zemp, du chef de la justice et de plusieurs points de la Suisse, notamment à Bâle et à Dijon. L'express d'Orient ne dépasse pas Bâle dans un sens et Zurich dans l'autre sens. Les voyageurs venant de Paris, arrivés ce matin, qui ne vontront pas attendre la fin de la grève rentreront à Paris cette nuit. Les communications postales avec tout l'Est de la Suisse n'existent plus ainsi de près.

La délégalation a conféré avec le gouvernement suisse et avec la direction. Elle se composera de négociations avec le comité du personnel aujourd'hui. On espère qu'elle trouvera un terrain de transaction.

Zurich, 13 mars.
 L'administration du chemin de fer de Nord-Est a demandé à M. Zemp, conseiller fédéral, d'assumer le rôle d'arbitre dans le conflit de la Compagnie avec son personnel.

M. Zemp, d'accord avec le conseil fédéral, a accepté, mais à la condition que le personnel s'engage à accepter sa décision.

Les employés étant décidés à accepter l'arbitrage, la grève peut être considérée comme terminée.

L'assemblée s'est réunie à deux heures pour signer le compromis; après quoi, le